FRIGOLET CULTURE PATRIMOINE NATURE-FCPN

Association régie par la loi de 1901 - Siège : Abbaye St Michel de Frigolet 13150 Tarascon

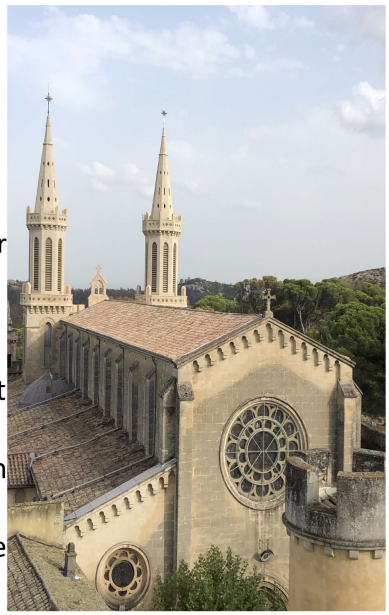
Notre association a tenu le 13 juin dernier une assemblée générale mixte, appelée à :

-modifier les statuts en vue d'augmenter le nombre de sièges au conseil d'administration et au bureau

-statuer sur l'activité et les comptes de l'exercice 2025 et prendre connaissance des projets de l'année en cours.

Le rapport moral et d'activité relatif à l'exercice 2025 a souligné l'implication des membres du conseil d'administration et de son bureau et rappelé l'aide apportée à l'association par la Communauté de Saint-Michel de Frigolet, par tous les amis de l'abbaye qui interviennent à des titres divers, en particulier David Justet qui assure la communication au travers de la page Facebook. Par la voix de son président, l'association a également salué le concours que lui apportent institutionnels et collectivités locales pour le développement de son activité.

1/ Un nouveau chantier de restauration de l'abbaye :



FCPN prépare le lancement d'un nouveau chantier dont la réalisation devrait courir sur 6 à 7 ans et représenter un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros.

Les études en cours, pour lesquelles l'association se fait accompagner par le cabinet d'architectes Repellin, comme c'était le cas lors des chantiers précédents, portent sur :

- La restauration de la façade est sous les flèches et clochers
- La remise en état du toit terrasse de Notre Dame du Bon Remède avec reconstitution des créneaux d'origine
- La restauration de la façade nord de la basilique sous le toit terrasse
- La restauration de la tour du Christ -Roi.

Compte-tenu du budget global, le chantier sera divisé en plusieurs tranches.

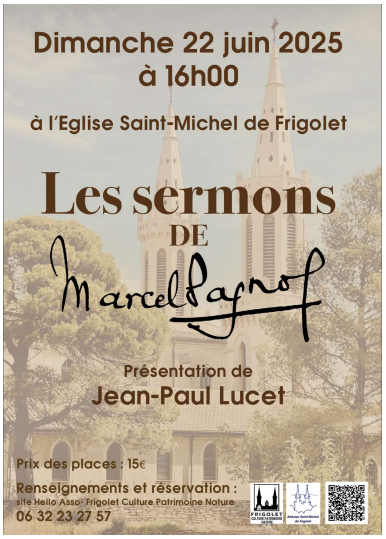
Le démarrage est envisagé pour septembre 2027, les premiers travaux devant intéresser la façade est.

2/ Le domaine culturel



L'année 2025 a été riche en évènements culturels, lectures musicale et théâtrale, concert, et conférence qui sont venus s'ajouter à la troisième édition du Printemps Musical à Frigolet.









L’exercice 2026 a vu le succès de la **quatrième édition du Printemps Musical,** avec près de 600 spectateurs qui ont chaleureusement applaudi les trois concerts donnés les dimanches 12, 19 et 26 avril, participé à la messe en provençal du 26 avril ainsi qu’à la conférence donnée le jour même sur « Le Félibrige et la Musique ».





Avant que ne débute l’assemblée, les passionnés d’histoire se sont retrouvés pour découvrir la correspondance d’une jeune aristocrate voyageant en Provence sous le Directoire.



Une conférence sur Auguste Chabaud est d’ores et déjà en préparation pour le début du mois de novembre.

La Communauté de Saint-Michel de Frigolet et l'association ont conclu avec RCF Vaucluse une convention de partenariat qui vient renforcer leurs liens et leurs échanges.

L'assemblée a approuvé les **comptes** 2025 qui se soldent par un déficit de 2826€ affecté au report à nouveau qui reste positif à 2086€.

Après avoir approuvé les nouvelles dispositions statutaires qui portent à 15 le nombre maximum d'administrateurs et à 8 le nombre maximum de membres du bureau, l'assemblée, a renouvelé les mandats venant à échéance et nommé deux nouveaux administrateurs.

Le conseil d'administration se trouve ainsi composé de :

- Deux Membres de droit : P. Jean-Charles Leroy- P. Pierino Bregoli

-Président : Michel Blanc

-Vice-président : François Perrin

-Trésorier : Jean-Paul Laugier

-Secrétaire : Marie-France Danneker

-Administrateurs : Emmanuel Devaux, Robert Issartel, Séverine Laugier, Bertrand Lapeyre, Alain Layrisse, Jean-Luc Schmitt

L'élargissement des instances de gestion de l'association pourra conduire à de nouvelles nominations.

